

Parquet : Pourquoi choisir ce revêtement sol ?

Le parquet en bois naturel représente un élément chaleureux, naturel et sain, mais aussi un atout décoratif valorisant qui peut complètement transformer votre intérieur. Mutelet vous propose une large gamme de parquets de tous styles: essences de bois, finitions, textures, façonnages... il ne vous suffira plus qu'à faire votre choix pour habiller vos sols et transformer vos pièces.

Ce que vous devez retenir avant tout, c'est que le parquet en bois est un matériau noble et vivant, mais aussi :

- Un investissement sur **le long terme** : Un parquet en bois rajoute de la **valeur** au fur et à mesure que votre bien en prend. Le parquet est un revêtement de sol qui bénéficie d'une très longue durée de vie et peut très souvent être rénové ou réparé. C'est un **investissement durable** au goût sûr.

- **Une résistance unique** : le parquet est un des revêtements sol les plus résistants à l'usure. Sa durée de vie est en moyenne de 50 ans et peut atteindre 100 ans.

- **Confortable** : Rien n'est plus apaisant dans un intérieur que la présence de bois et particulièrement d'un parquet en bois. Sa texture fibreuse, ses variations de nuances de couleurs, sa douceur au contact des pieds nus... procurent une sensation de bien-être et d'espace.

- **Facile à entretenir** : Au quotidien, le parquet en bois ne retient pas les impuretés au sol. Il s'entretient par un simple dépoussiérage.

- **Sain** pour préserver votre santé : Le parquet en bois est considéré comme un élément naturel et sain. Contrairement à certains revêtements de sols, il n'émet que très peu d'émissions de formaldéhyde* permettant ainsi d'obtenir une meilleure qualité de l'air et moins de risques d'allergies à la poussière et aux acariens.

- **Écologique** : Le parquet en bois est issu d'une ressource naturelle, qui est protégée et conservée pour les années à venir.

- **Un choix varié** : Il existe aujourd'hui une large gamme d'essence de bois, de finitions (parquets vieillis, brossés, fumés, etc) et de dimensions qui permettent une immense palette de styles.

Pour connaître tout sur les différents types de parquet et les techniques de pose, veuillez trouver en annexe une revue.

Parquet : Pourquoi opter pour un stratifié ?

- Un revêtement solide :

Le **stratifié** ne possède pas la solidité du parquet bois sur le très long terme, mais il compense ce léger inconvénient par une meilleure résistance aux rayures et au

poinçonnement. La résine qui le recouvre permet en effet une meilleure résistance au choc.

De plus, les **sols stratifiés** présentent l'avantage de bien mieux résister à l'humidité que les parquets (dans des conditions d'utilisation normale). Moins poreux que les parquets bois, ils sont naturellement moins sensibles aux tâches. Enfin, le sol stratifié procure un confort acoustique bien meilleur que la plupart des revêtements, ainsi qu'une très bonne isolation thermique.

- Une pose facilité :

La pose d'un sol stratifié est particulièrement simple. Les lames ou dalles de stratifié se posent en pose flottante, sans colle. AVENUE DU SOL a de plus sélectionné pour vous toute une gamme de **stratifiés clipsables** dotés d'un système clic particulièrement performant. Les lames de stratifié s'emboîtent les unes dans les autres et se clipsent d'une simple pression. Le revêtement est posé en un tour de main et vous pouvez vous installer de suite (pas de temps de séchage).

Le stratifié clipsable a aussi l'avantage de pouvoir être démonté. Ainsi, si vous avez envie de changer de décoration, ou si vous déménagez, vous pouvez facilement retirer votre sol, sans l'endommager. Le stratifié est un revêtement démontable et amovible. Vous pouvez le réutiliser pour couvrir une autre pièce. De plus, si jamais votre sol était endommagé, vous pouvez démonter la lame abîmée pour la remplacer.

- Un entretien minimal :

Enfin, le **sol stratifié** a aussi l'avantage de se nettoyer très facilement. Un coup de balai ou d'aspirateur et une serpillère à peine humide suffisent à l'entretenir. En effet, grâce aux résines de surface, les tâches ne pénètrent pas dans le revêtement. Vous n'avez pas besoin d'huiler votre sol, ni de le poncer... L'entretien est aussi facile que celui du carrelage. Le stratifié, c'est la beauté d'un parquet bois, mais sans les inconvénients !